

AVIS DE MISE EN CONCURRENCE

Date de publication: 23/02/2021

INTERFEL (l'Interprofession des Fruits et Légumes frais) est à la recherche pour les années 2021 à 2023 :

- **d'une agence spécialisée en relations presse et e. influenceurs en capacité de l'accompagner dans le déploiement de ses temps forts et actions de communication.**

Ce marché n'est pas alloti. La mise en concurrence se déroule **en deux tours**.
L'offre présentée par les candidats doit être valable pendant 120 jours à compter de la date de remise des candidatures.
INTERFEL ne prévoit aucune prime ou indemnité de quelle que sorte que ce soit pour les candidats.

Le dossier de consultation, précisant l'ensemble des attentes d'INTERFEL et des conditions de participation, est disponible en téléchargement sur la plateforme Double Trade (<https://aapc.doubletrade.net/accueil/>).

Date et heure limites de remise des dossiers de candidature – 1^{er} tour :
Lundi 29 mars 2021 à 14h00

Les candidats transmettront leur dossier de candidature (1^{er} tour) sous format informatique uniquement sur le site horodaté Double Trade (<https://aapc.doubletrade.net>).

Le premier tour aura pour objet de présélectionner au maximum 5 candidats présentant les capacités administratives, financières et techniques les plus cohérentes, ainsi que des premières recommandations les plus pertinentes pour INTERFEL.
Les candidats présélectionnés se verront transmettre un second cahier des charges décrivant plus précisément les missions qui seront confiées à l'agence retenue, et détaillant les recommandations attendues des candidats en vue de leur participation au second tour de la consultation.
Ce second tour permettra la sélection d'un candidat sur la base de l'offre qu'il aura remise.

Les dossiers qui seraient remis après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne seront pas retenus.

Début envisagé de la collaboration : Mi mai 2021.

Date limite de remise des offres – 2^{ème} tour : Mercredi 5 mai 2021 à 17H00

Pour tout renseignement complémentaire concernant le marché, les candidats peuvent s'adresser, **au plus tard le mardi 23 mars 2021 à 14h00, uniquement par-email**, au contact indiqué ci-dessous.

Les réponses seront centralisées, anonymisées et transmises à l'ensemble des candidats ayant demandé le dossier de consultation.

Mme Estelle CHEMLA / Mme Audrey CROCHET
Mail : consultations@interfel.com